

**Mairie
De
ST-JEAN-EN-
ROYANS
(Drôme)**

N°2026/043

DELIBERATION**DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST-JEAN-EN-ROYANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Damien FERLIN Maire**,

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

Présents :

AGU Carole, ALLONCLE Renaud, BEGUIN Fabienne, CHINCHILLA Flavie, DUBOTS Christophe, EYNARD Edith, FERLIN Damien, GAUTHIER Emmanuelle, GAUTHIER Marie-Lise, GOUT Fabrice, GROLLEAU Véronique, GUIRIMAND Marie, LECOMTE Christine, PESLERBE Bruno, SARTORE Dominique, SOARES Armindo, THOUÉ Romain

Absents excusés :

BOUCHARD Patrick, pouvoir à GAUTHIER Emmanuelle
ECOCHARD Danielle, pouvoir à FERLIN Damien
GENIN Frédéric, pouvoir à BEGUIN Fabienne
GERBOUD Franck, pouvoir à GROLLEAU Véronique
TESTOUX Gérald, pouvoir à DUBOTS Christophe

N° 40

OBJET :

**Demande de subvention
« Mercredis sur
Places »
Saison 2026**

Etait absente : TOUVIER Claire

Monsieur Romain THOUÉ a été élu secrétaire de séance.

Considérant l'aide mise en place par le Département de la Drôme pour l'offre culturelle, et le souhait de la commune de pérenniser « Les Mercredis sur Place »,

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
A l'unanimité,

**Délibération
transmise en
Préfecture le 20 mai
2026**

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Drôme d'un montant de 4000,00€ afin de financer en partie les animations culturelles dans le cadre des « Mercredis sur Places » de la saison d'été 2026.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme :

Le Maire,



Damien FERLIN

